

BOURSES ÉTUDIANTS

Bénéficiaire de l'aide:

Etudiants.

Objet de l'aide:

Aide forfaitaire sous forme de bourse attribuée aux étudiants haut-savoyards effectuant un stage dans les pays dit du Sud ou en émergence dans le cadre des cursus scolaires médico-sociaux.

Montant de l'aide:

Soutien financier au coût du stage. Bourse d'un montant de 250 euros si avis favorable de la commission.

Démarche:

Demande soumise pour examen à la Commission de l'Enfance, de la Gérontologie et du Handicap du Conseil départemental.

A qui s'adresser:

Direction de la Gérontologie et du Handicap

26, Avenue de Chevène
CS 42220
74023 Annecy Cedex

Tél : 04 50 33 22 06